



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité civile et militaire SSCM
Amt für zivile Sicherheit und Militär AZSM

Protection civile
Zivilschutz

Route d'Englisberg 7, 1763 Granges-Paccot

T +41 26 305 30 00
pci-zs@fr.ch
www.fr.ch/dsjs/sscm

CONVENTION

concernant l'engagement de la protection civile (PCi) au profit de collectivités (520.11 OPCi)

1. Processus

Le formulaire ainsi que les annexes demandés, selon les critères ci-après (points 4 à 6), doivent être transmis **au moins 12 mois avant** le début de l'engagement, mais au plus tard le **30 juin** de l'année précédente à l'adresse suivante:

Service de la sécurité civile et militaire SSCM

Protection civile
Route d'Englisberg 7
1763 Granges-Paccot

2. Requérent/e

Requérent/e			
Commune/Association/Manifestation			
Personne de contact (nom et prénom)			
Site internet			
Adresse		N° Téléphone	
Code postal		N° portable	
Lieu		E-Mail	

3. Prestation attendue

Travaux / Prestation		Date	Lieu
1			
2			
3			
4			
n			

La décision de l'exécution de la convention vous sera communiquée par écrit, **fin septembre** de l'année en cours.

4. Conditions d'autorisation

	Oui	Non	
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les demandeurs sont-ils en mesure d'assumer leurs tâches par leurs propres moyens ?
B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces prestations sont-elles compatibles avec le but ainsi qu'avec les tâches de la protection civile et permettent-elles aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ?
C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces prestations concurrencent-elles de façon excessive les entreprises privées ?
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces prestations ont-elles pour objectif premier la réalisation d'un profit ?

5. Détails sur l'engagement

Les différentes tâches que le requérant souhaite confier à la PCi doivent être détaillées dans un document annexé (plan de détail). Les éléments suivants doivent figurer dans la demande:

- Photos / Schémas;
- Plan de situation et coordonnées géographiques;
- Accessibilité avec véhicules motorisés et possibilité pour le dépôt de matériel.

Remarques:

- La fourniture des matériaux, la location des engins et la mise à disposition du personnel muni d'un permis adéquat sont de la responsabilité du requérant;
- La protection civile étant principalement une organisation de milice et, vu que la mise sur pied des effectifs via des convocations doit se faire selon la loi, au minimum 6 semaines avant le service, une annulation éventuelle des travaux doit nous parvenir au **plus tard 8 semaines** avant le début des travaux.

5.1 Prise en charge des coûts (selon OPCI, art 54)

- Lors d'interventions en faveur de la collectivité d'envergure nationale, l'OFPP fixe des forfaits pour la prise en charge des frais de solde, de convocation, de déplacement, de repas et d'hébergement.
- Les forfaits sont calculés sur la base des frais liés à la solde, à la convocation, au déplacement, à l'administration, aux repas assurés par le budget ordinaire de la protection civile et à l'hébergement collectif.
- Les autres frais sont à la charge du requérant.

Dans le cas d'un engagement au profit de manifestations, le SSCM peut décider de facturer l'engagement de la PCi selon le barème ci-dessous :

- CHF 15.- par jour et par homme si la subsistance **est fournie** par le requérant ;
- CHF 30.- par jour et par homme si **aucune** subsistance n'est fournie par le requérant.

Remarques du/de la requérant/e

Date

Timbre et signature du/de la requérant/e

.....

.....

6. Préavis de la Commune

Favorable	<input type="checkbox"/>
Défavorable	<input type="checkbox"/>

Remarques de la commune

Date

Timbre et signature de la commune

.....

.....

7. Préavis de la préfecture du district concerné

Favorable	<input type="checkbox"/>
Défavorable	<input type="checkbox"/>

Remarques de la préfecture du district concerné

Date

Timbre et signature de la préfecture

.....

.....

8. Validation du commandement de la PCi Fribourg

Accordé	<input type="checkbox"/>
Pas accordé	<input type="checkbox"/>

Remarques

Date

Timbre et signature du cdmt de la PCi Fribourg

.....

.....

9. Procès-verbal de l'exécution des travaux effectués

9.1 Participant/s

Nom - prénom	Organisation – Fonction

9.2 Travaux accomplis selon le point 3 de la convention

Oui	<input type="checkbox"/>	(à lister ci-dessous)
Non	<input type="checkbox"/>	

Travaux / Prestation		Remarques
1		
2		
3		
4		
n		

Remarques générales

Date

Le/la Requéran/e

SSCM, PCi

.....

.....